

SEINE & MARNE MAG

Le magazine de votre département • seine-et-marne.fr  

N°120 – SEPTEMBRE/OCTOBRE 2018



3 ANS D' ACTIONS

23 CANTONS



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Chères Seine-et-Marnaises, Chers Seine-et-Marnais,

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Président du Département de Seine-et-Marne.

Voilà déjà trois années que vous avez accordé votre confiance à une équipe solide et unie, et je crois que la majorité départementale que vous avez choisie en 2015 a été, avec responsabilité et détermination, à la hauteur de vos attentes. Le chemin parcouru est aujourd'hui une fierté car il témoigne des réalisations bien au-delà des engagements pris.

Une solidarité encore plus grande et surtout plus juste, une mobilité facilitée grâce à une politique des transports plus ambitieuse, des routes départementales reprises en main, un accès à la culture désormais plus simple et plus vaste, une mise en valeur du patrimoine culturel et économique de la Seine-et-Marne et enfin une valorisation indispensable du sport et de l'éducation auprès des jeunes... Les exemples sont nombreux comme vous le constaterez en parcourant les pages de ce numéro dédié au bilan de mi-mandat.

Trois ans, c'est l'occasion pour notre équipe départementale de dresser un premier constat et une première évaluation des objectifs fixés. C'est aussi le bon moment pour préciser les contours de notre ambition d'ici à 2021.

Les principaux objectifs suivants orientent nos politiques. Nous souhaitons accompagner les Seine-et-Marnais au quotidien en leur offrant une qualité de service public toujours plus ambitieuse et novatrice. Nous sommes un pan indispensable au développement de la Seine-et-



Marne et de l'Île-de-France. Le Livre blanc *Seine-et-Marne 2030, l'Île-de-France des possibles*, initié par Jean-Jacques Barbaux, en a défini la stratégie que nous allons mener à bien.

En collaboration avec toutes les forces vives du territoire, les élus locaux et de nombreux partenariats, le Département établit au travers du Conseil stratégique pour la Croissance et le Développement de la Seine-et-Marne, sa politique en faveur du rayonnement et de l'attractivité du territoire.

Nos expertises, nos ambitions et l'ensemble de nos moyens sont mis au service de tous pour bâtir ensemble la Seine-et-Marne de demain.

Je souhaite, à toutes et à tous, la plus grande réussite en cette rentrée 2018 et espère que ce bilan vous confortera dans votre soutien à notre politique qui est de faire de la Seine-et-Marne un département où il fait bon vivre.

Amicalement

Patrick Septiers
Président du Département
de Seine-et-Marne

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

CANTON DE CHAMPS-SUR-MARNE



Julie
GOBERT

Vincent
ÉBLÉ

CANTON DE CHELLES



Céline
NETTHAVONGS

Brice
RABASTE

CANTON DE CLAYE-SOUILLY



Véronique
PASQUIER

Olivier
MORIN

CANTON DE COMBS-LA-VILLE



Virginie
THOBOR

Jean
LAVIOLETTE

CANTON DE COULOMMIERS



Laurence
PICARD

Yves
JAUNAUX

CANTON DE FONTAINEBLEAU



Béatrice
RUCHETON

Pierre
BACQUÉ

CANTON DE FONTENAY-TRÉSIGNY



Daisy
LUCZAK

Jean-Marc
CHANUSSOT

CANTON DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



Martine
BULLOT

Ugo
PEZZETTA

CANTON DE LAGNY-SUR-MARNE



Geneviève
SERT

Sinclair
VOURIOT

CANTON DE MEAUX



Sarah
LACROIX

Jérôme
TISSERAND

CANTON DE MELUN



Nathalie
BEAULNES-
SERENI

Denis
JULLEMIER

CANTON DE MITRY-MORY



Marianne
MARGATÉ

Bernard
CORNEILLE

CANTON DE MONTEREAU-FAULT-YONNE



Andrée
ZAIDI

Patrick
SEPTIERS

CANTON DE NANGIS



Nolwenn
LE BOUTER

Jean-Louis
THIÉRIOT

CANTON DE NEMOURS



Isoline
MILLOT

Bernard
COZIC

CANTON DE OZOIR-LA-FERRIÈRE



Anne-Laure
FONTBONNE

Jean-François
ONETO

CANTON DE PONTAULT-COMBAULT



Monique
DELESSARD

Smaïl
DJEBARA

CANTON DE PROVINS



Sandrine
SOSINSKI

Olivier
LAVENKA

CANTON DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY



Véronique
VEAU

Jérôme
GUYARD

CANTON DE SAVIGNY-LE-TEMPLE



Cathy
BISSONNIER

Franck
VERNIN

CANTON DE SERRIS



Valérie
POTTIEZ-
HUSSON

Arnaud
de BELENET

CANTON DE TORCY



Martine
DUVERNOIS

Ludovic
BOUTILLIER

CANTON DE VILLEPARISIS



Isabelle
RECIO

Xavier
VANDERBISE



RETROUVEZ LES COORDONNÉES
DE VOS ÉLUS SUR
SEINE-ET-MARNE.FR

SOMMAIRE

P. **5** **RETOUR
EN IMAGES**

P. **12** **INTERVIEW**

Rencontre avec
le Président Patrick Septiers



P. **36** **NOUS TENONS
ET TIENDRONS
NOS ENGAGEMENTS**

P. **39** **TRIBUNES**

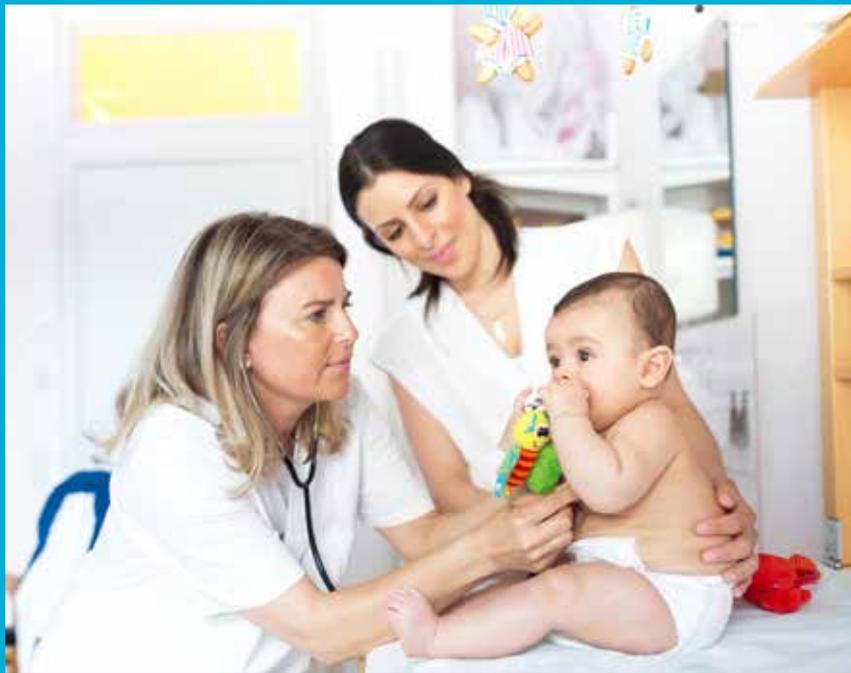
Pour joindre le Département,
un seul numéro : **01 64 14 77 77**

PROCHAINE PARUTION : NOVEMBRE 2018



RETROUVEZ LE MAGAZINE DÉPARTEMENTAL
EN LIGNE AINSI QUE L'E-MAG ENRICH
SUR SEINE-ET-MARNE.FR

DOSSIER



P. **14** **Mobiliser les ressources
pour les politiques publiques**

P. **18** **Garantir les solidarités
et la santé**

P. **22** **Soutenir l'aménagement
du territoire**

P. **27** **Rendre prioritaire
le cadre de vie**

Département de Seine-et-Marne - Direction de la communication - Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun Cedex - 01 64 14 77 77 - Diffusion 01 64 14 70 48 - magazine@departement77.fr - Directeur de la Publication : Patrick Septiers - Rédacteur en chef : Direction de la communication - Rédaction : Laura Sarfati ; Luce Margonty ; agence Bastille - Conception de la maquette et mise en pages : Direction de la communication, agence Bastille, [scoopcommunication](http://scoopcommunication.com), 10271-MEP - Photos : Patrick Loison - Couverture : Agence Bastille - Impression : Siep - Distribution : Adrexo - 01 64 10 02 85 - Tirage : 579 300 exemplaires - Versions braille et sonore disponibles sur simple demande auprès de l'association Donne-moi tes yeux - 01 47 05 40 30. Imprimé sur du papier recyclé. ISSN 1147-9337



DES ENGAGEMENTS CLÉS POUR 3 ANS D' ACTIONS !

Trois ans que vous nous avez accordé votre confiance à notre majorité !
À mi-mandat, retour sur les temps forts du chemin parcouru avec passion
et détermination par des élus responsables et proches des habitants !

RENFORCER LES SOLIDARITÉS

Chef de file des solidarités, le Département s'est engagé pour renforcer l'accompagnement des publics les plus fragilisés. Depuis trois ans, il a établi une action de proximité pour tous avec un objectif : une politique plus juste et plus équilibrée pour un service public plus efficace.



Charny, inauguration de la Maison du Possible sur le canton de Claye-Souilly, le 25 mai 2018.

En mai dernier, se tenait l'assemblée générale du Conseil stratégique pour la croissance et le développement de la Seine-et-Marne.



AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Impulser une nouvelle dynamique au territoire, valoriser son potentiel, dégager les axes de développement stratégique pour l'avenir...
La Seine-et-Marne a de l'ambition !



Signature du Contrat intercommunal de Développement avec la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, le 4 octobre 2017.

GARANTIR LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

À chaque territoire ses besoins. Pour offrir une réponse adaptée, le Département a mis en place de nouveaux outils contractuels plus simples et plus réceptifs visant à soutenir des projets concrets.



Bourron-Marlotte, juillet 2018.

© Muriel Roux

BOOSTER NOTRE JEUNESSE !

Le Département porte une politique énergique en faveur du sport et de la culture : des dispositifs partout et pour tous. Exemple fort de l'action menée : l'opération « Boost T Vacances » qui s'est tenue dans plusieurs Communautés de communes depuis 2017.

APPORTER TOUTES LES CONDITIONS DE RÉUSSITE À NOS COLLÉGIENS

Déjà cinq nouveaux collèges engagés sur les huit annoncés d'ici la fin du mandat !
Un engagement fort de la majorité qui a consacré en trois ans un budget de plus de 281 M€ au cadre de vie des collégiens et à leur sécurité.



Le 8 juillet 2018, portes ouvertes du collège Colonel Arnaud Beltrame (canton de Fontainebleau).

Le SDIS assure la sécurité des biens et des personnes toute l'année.



SOUTENIR NOS SAPEURS-POMPIERS...

Chaque année, plus de 4 500 agents du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sont mobilisés pour intervenir auprès des Seine-et-Marnais. Pilier de la sécurité civile, le Département finance 80 % du budget de fonctionnement du SDIS malgré un budget contraint.

... RÉPONDRE À L'URGENCE EN CAS DE SINISTRE

Plus de 200 communes touchées par les inondations en 2016 et 146 communes en 2018.

Le Département a relancé son dispositif « Seine&Marne Entr'aide » à destination des communes sinistrées.

Mis en place pour la première fois en juin 2016, il offre une aide immédiate et concrète pour répondre aux besoins de premières nécessités des habitants et accompagne les communes vers le retour à la normale.



Distribution d'eau potable lors des inondations de janvier 2018 (Ici Veneux-les-Sablons, canton Moret-sur-Loing).



12 janvier 2018 à Lizy-sur-Ourq. Alerté par les élus de Seine-et-Marne, Île-de-France Mobilités a loué deux rames à grande capacité à la Région Grand Est.

OFFRIR PLUS DE MOBILITÉ AUX SEINE- ET-MARNAIS

Pour proposer toujours plus d'alternatives à la voiture individuelle, le Département encourage le développement de solutions concrètes : développement des pôles gares, nouveaux Regio 2N, financement du T Zen 2, stations de covoiturage... Le Département investit pour l'avenir !

Boulogne-Billancourt (Haut-de-Seine), le 31 janvier 2018, grand rassemblement pour une « métropole ambitieuse, solidaire et démocratique »



DÉFENDRE LA PLACE DE LA SEINE-ET-MARNE AU SEIN DE L'ÎLE-DE-FRANCE

La Seine-et-Marne s'est associée aux six autres départements franciliens pour défendre l'échelon départemental, garant des politiques de proximité, de solidarité et d'aménagement du territoire.



ENTREtenir NOS ROUTES DÉPARTEMENTALES ET AMÉLIORER LE RÉSEAU SEINE-ET-MARNAIS

Depuis 2015, le Département a investi massivement pour l'entretien de ses routes et l'aménagement des liaisons avec le réseau national. Plus de sécurité et de mobilité assure une plus grande attractivité du territoire. En juillet et en août 2018, 49 chantiers routiers départementaux ont été réalisés à cet effet.

SE SOUVENIR ENSEMBLE DE NOTRE HISTOIRE COMMUNE

Les Lumières de la Paix se sont illuminées le 8 septembre. Le Département a souhaité donner vie à un projet participatif de grande envergure. Un moment de recueillement et de partage unique pour commémorer la Grande Guerre.



Avant-première des Lumières de la Paix le 22 juin à Melun.



Inauguration du site par le Président Barbaux, le 19 mai 2017.

PRÉSERVER ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT

Le site naturel « Les Olivettes » a été inauguré par le Département en mai 2017. Il s'inscrit dans une des boucles de la Marne, en aval de Meaux, sur les communes de Trilbardou et Charmentray. Ouvert au public, les curieux auront accès à deux observatoires ornithologiques et pourront partir à la découverte de plus de 200 espèces d'oiseaux.

POUR SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La Seine-et-Marne est en tête des départements s'agissant du déploiement de la fibre optique. Un objectif : la fibre pour tous, partout, d'ici 2023 !



Pause d'un nœud de raccord à la fibre optique.

© Seine-et-Marne Numérique



Lancement du Festival du Patrimoine au Château de Blandy-les-Tours, le 30 juin dernier.

PARTAGER LES RICHESSES DE NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Vibrer au son de la musique, apprendre, découvrir... Le Département rend accessible son patrimoine historique et culturel au plus grand nombre. Il organise ainsi des spectacles, expositions, des restaurations d'édifices historiques et remises de prix départementaux devenus emblématiques tels que le Festival du Patrimoine, le Prix départemental de la Chanson ou encore de la Nouvelle Policière.



Patrick SEPTIERS

Président du Département de Seine-et-Marne

BIOGRAPHIE :

Né le 7 octobre 1954 à Moret-sur-Loing

• Vie professionnelle :

DEA de gestion de Paris Dauhine
Professeur d'économie et de gestion

• Vie communale :

1989-2016 : Maire de Moret-sur-Loing

2016-2018 : Maire de la Commune Nouvelle Moret-sur-Loing & Orvanne

Juillet 2018 : Maire délégué de Moret-sur-Loing

• Vie communautaire :

Depuis 1989 : Président de la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing

• Vie départementale :

1992-2004 : Conseiller Général ; Vice-Président chargé du Personnel et de l'Administration Générale

Depuis 2015 : Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne en charge de la Culture et du Patrimoine, puis des Finances, des Stratégies de Développement, de l'Attractivité et des Relations Internationales.

Juillet 2018 : Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT PATRICK SEPTIERS

Élu le 13 juillet dernier, à la tête du Département de Seine-et-Marne, Patrick Septiers partage avec vous sa vision de l'avenir pour notre territoire.

Le départ de Jean-Louis Thiériot pour l'Assemblée nationale a été une surprise pour tous. Comment avez-vous vécu cette annonce et votre élection en tant que Président du Département ?

C'était effectivement une surprise qui nous a tous pris de court. Car l'élection de ce 13 juillet n'était pas prévisible. Mais, nous sommes les élus d'un monde qui bouge... et il bouge aussi en Seine-et-Marne, alors... nous nous sommes adaptés ! Jean-Louis Thiériot a choisi un autre destin, je respecte son choix et lui adresse ma gratitude pour les efforts fournis en si peu de temps. La confiance qui m'est accordée aujourd'hui m'honore autant qu'elle dépose de lourdes charges sur mes épaules. Mais je sais pouvoir compter sur chaque membre de notre institution pour mener notre territoire, que je connais bien, vers le destin qu'il mérite.

Vous qui êtes avant tout un élu de terrain, profondément attaché à la commune de Moret-sur-Loing, que représente cette élection ?

Être né à Moret-sur-Loing, fils d'ouvrier et de femme de ménage et avoir choisi de construire ma vie dans notre département rend la responsabilité de le conduire aujourd'hui d'autant plus émouvante. Élu local depuis 1989, je connais bien la Seine-et-Marne, je me sens l'héritier de ces élus de terrain qui ont construit notre département,

nos intercommunalités, nos communes et qui n'ont pas toujours été remerciés comme cela aurait dû. Ils sont l'honneur de notre République.

Comment envisagez-vous votre mandat ?

De mon expérience d'élu local, j'ai appris quelques points fondamentaux, l'essentiel étant que l'on ne réussit jamais seul. C'est pourquoi, je suis convaincu de l'importance de chaque élu de notre assemblée, quel que soit son niveau de responsabilité ou son appartenance politique. Je sais pouvoir compter sur chacun, comme chacun pourra compter sur moi. L'expérience acquise localement m'amène également à penser qu'il faut oser ! L'innovation doit être encouragée au travers des initiatives des élus comme des agents de notre collectivité ainsi que des Seine-et-Marnais. Il est clair pour moi, enfin, que le gage de la confiance entre les élus et les Seine-et-Marnais est de tenir les engagements pris. Avec Jean-Jacques

“ L'expérience acquise localement m'amène également à penser qu'il faut oser ! ”

Barbaux, nous partageons totalement nos visions sur l'avenir de notre département. J'inscrirai, comme l'a fait Jean-Louis Thiériot, ma présidence dans ses pas, en menant à bien le programme que les Seine-et-Marnais et les Seine-et-Marnais ont approuvé, très largement, en 2015.

Quel regard portez-vous sur le parcours réalisé depuis trois ans par la majorité ?

Beaucoup de grandes choses ont été accomplies. Le bilan de notre majorité est d'ores et déjà conséquent. Aujourd'hui les finances de notre collectivité ont été remises en ordre. Notre notation est à un niveau des plus élevés. Cela a permis de signer le pacte financier avec l'État sans risque, même si la mainmise de celui-ci sur la libre administration des collectivités reste un sujet de fond. Nous disposons maintenant, sans recourir à la fiscalité, des possibilités de redonner aux Seine-et-Marnais le fruit de leurs efforts et d'investir pour leur avenir. Cette solidité retrouvée ne doit pas être remise en question par un environnement institutionnel instable, aux nombreuses inconnues : la Métropole du Grand Paris, le sort

des Départements, un Grand Paris Express sans ses gares, et la liste n'est pas exhaustive.

Le Département est au cœur de la vie locale de par son action de proximité mais il n'agit pas seul.

Quels sont les partenariats sur lesquels vous comptez vous appuyer pour la suite ?

Je vais veiller à un travail constructif car chaque partenaire compte. En premier lieu, je pense aux collectivités locales, maillons essentiels de la vie seine-et-marnaise. Collectivités locales auxquelles le Département a redonné des possibilités d'investir, grâce à l'innovante politique contractuelle que nous avons mise en place et que nous allons encore développer. Plus largement, le Département doit travailler en collaboration avec les conseillers régionaux. Les points de convergence sont nombreux. Je veillerai également à un travail plus étroit avec les parlementaires : notre Département a besoin d'être entendu, promu et soutenu à l'Assemblée nationale et au Sénat. Je serai attentif à la qualité de nos relations avec l'État. Quand lui est retiré sa propen-

sion à l'ingérence dans certaines de ses décisions, l'État est pour le Département un partenaire essentiel. Il ne faut pas oublier également la reprise du dialogue qui s'est construit avec les chambres consulaires, la Caisse d'allocations familiales ou encore l'important tissu associatif devenu l'auxiliaire, au quotidien, des politiques sociales, culturelles et sportives du Département.

Votre mandat va courir sur les trois prochaines années, jusqu'en 2021. Que prévoyez-vous ?

Pour les trois ans qui viennent, de vastes chantiers sont, ou seront, à l'œuvre : la continuité du « Juste droit » pour les bénéficiaires du RSA, la construction de collèges tant attendus, la poursuite et la création de Seine-et-Marne Attractivité et de l'agence « ID77 ». Je les conduirai avec le souci de l'efficacité, de l'évaluation et bien sûr de la réussite. À la fin de ma première présidence en 2021, je veux pouvoir dire, loin des grands discours, tout simplement, qu'avec l'ensemble des élus et des collaborateurs du Département de Seine-et-Marne, nous avons bien travaillé !



Élection de Patrick Septiers à la tête de l'exécutif départemental, le 13 juillet dernier.

MOBILISER LES RESSOURCES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

DÉSENGAGEMENT
DE L'ÉTAT:

- 44,3 M€
DE DOTATION GLOBALE
DE FONCTIONNEMENT

Malgré cela, la capacité
d'investissement du
Département a été restaurée



**MAÎTRISE
DES DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT :**

Une hausse limitée à 1,9 %
entre 2015 et 2017 malgré
le poids des dépenses de
solidarité et de péréquation



120 M€
D'ENDETTEMENT
EN MOINS

depuis 2015, soit - 13,3 %



Parole d'élue

Daisy Luczak

Vice-présidente en charge des finances,
de l'éducation et des collègues

Apporter de l'efficience à la dépense publique

“ Pour aller de l'avant, il faut agir. Mais agir au bon moment et au bon endroit : davantage d'investissements choisis pour renforcer l'attractivité que la Seine-et-Marne mérite, moins d'endettement et des politiques plus ciblées. En dépit du désengagement de l'État, nous avons mis en place une stratégie ambitieuse de développement pour la Seine-et-Marne. Nous avons redressé les finances de notre collectivité. Surtout, nous avons repris le dialogue avec toutes les forces productives du territoire par la création d'un triptyque unique en France. Nous mettons toute notre énergie au service de notre engagement, celui d'une Seine-et-Marne plus forte, qui crée du lien et se réinvente en permanence. ”

Installée à Montereau-Fault-Yonne, la Silec Cable est un des piliers économiques du département.

FINANCES

Une stratégie financière gagnante

En 2015, la majorité départementale hérite d'une situation financière très dégradée, liée à un double facteur : le désengagement massif de l'État et la gestion hasardeuse de la précédente majorité.

Réagir, vite

Lorsque la nouvelle équipe prend la barre, la capacité d'autofinancement du Département n'est plus que de 600 000 euros et la dette s'élève à 905 millions d'euros. Pourtant, les dépenses d'équipement sont en diminution de 12 % entre 2010 et 2014. Il faut agir sur tous les fronts.

« Très vite, deux axes majeurs de la réorientation des politiques publiques sont alors définis : la reprise de l'investissement d'une part, la maîtrise de l'endettement, de l'autre », explique Daisy Luczak, vice-présidente en charge des finances, de l'éducation et des collèges. Au titre du premier, les dépenses d'équipement doivent reprendre : elles passeront de 150 M€ par an en début de mandat à 210 M€ en fin de mandat. Au titre du second, le Département réussit, en 3 ans, à diminuer de 13 % cet endettement, soit 120 M€... ce qui correspond au financement de six collèges neufs. Ces résultats ont été obtenus malgré le désengagement de l'État. Pour faire face à cette perte de ressource essentielle, une augmentation des impôts a été nécessaire en 2016 (taux du foncier bâti passant de 15,7 % à 18 %) afin de maintenir un service public pour les Seine-et-Marnais. Le Département s'est engagé à ce que cette augmentation soit unique durant la mandature et calibrée au plus juste.

Et maintenant ?

Les indicateurs sont au vert, comme le confirme l'agence de notation Standard&Poors : faisant passer la Seine-et-Marne de A+ à AA-, assortie d'une perspective stable. Pourtant, des incertitudes demeurent, principalement liées à la gestion des allocations individuelles de solidarité et à la prise en charge des mineurs non accompagnés, qui ne cesse de croître et pour lesquels le Département ne connaît pas à l'avance le nombre de bénéficiaires.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Un triptyque unique en France

La Seine-et-Marne possède un immense potentiel mais n'occupe pourtant pas la place qui devrait être la sienne en Île-de-France. La publication en 2016 du Livre blanc *Seine-et-Marne 2030, l'Île-de-France des possibles* marque le début d'une nouvelle dynamique.

Les orientations dégagées dans le premier tome du Livre blanc « *Seine-et-Marne 2030, l'Île-de-France des possibles* », publié en 2016, ont servi de base à la nouvelle stratégie départementale de développement. « Elle s'articule autour d'un triptyque totalement inédit en France : *Seine-et-Marne Attractivité, ID77 et le Conseil stratégique pour la croissance et le développement de la Seine-et-Marne* », détaille Patrick Septiers, Président du Département. Fruit du rapprochement de Seine-et-Marne Développement et Seine-et-Marne Tourisme, *Seine-et-Marne Attractivité* est le fer de lance du développement touristique et du soutien à l'activité économique du territoire, en France comme à l'international. De son côté, le groupement d'Ingénierie Départementale (ID77) met à la disposition des territoires, villes et intercommunalités seine-et-marnaises des conseils et appuis techniques à la réalisation de leurs projets... Quant au Conseil stratégique pour la croissance et le développement de la Seine-et-Marne, c'est le lieu de dialogue entre les acteurs institutionnels, économiques et sociaux du département : un outil très efficace pour faire émerger des propositions concrètes en faveur du développement et du rayonnement de la Seine-et-Marne.



RETROUVEZ LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'ATTRACTIVITÉ SUR SEINE-ET-MARNE.FR

FINANCES

De précieux fonds européens arrivent

Le poids des actions en faveur des bénéficiaires du RSA n'a cessé d'augmenter lors de la dernière mandature. Le Département

« L'aide européenne obtenue au travers du FSE a été mise au service des bénéficiaires du RSA. »

Patrick Septiers
Président du Département

s'est attelé à apporter une réponse concrète au travers de la politique du « Juste droit » afin de favoriser un retour à l'emploi rapide. C'est donc ce qu'a entrepris le Département, avec l'aide, notamment, des Fonds Sociaux Européens (FSE).

L'insertion, c'est la clé

« En 2015, 10 000 allocataires du RSA ne bénéficiaient d'aucun suivi adapté, explique Patrick Septiers. Le Département l'a systématisé et intensifié. » Avec succès, puisque le nombre des allocataires seine-et-marnais a

diminué de 7,3 % entre juin 2016 et mars 2018 alors qu'au niveau national cette évolution est moins marquée (4,8 %).

L'Europe n'a d'ailleurs pas tardé à saluer ce résultat, en offrant à la Seine-et-Marne des crédits supplémentaires FSE de 1,4 M€ pour la période 2018-2020, portant sa dotation à près de 8 M€. La totalité de l'enveloppe FSE sur 6 ans (2015-2020) avoisinera ainsi les 15M€ – soit plus de dix fois ce qui avait été mobilisé sous la précédente mandature.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES

BCL, le dialogue et la proximité avec les élus

Qui mieux que les maires connaît le territoire ? Une des promesses fortes de la nouvelle majorité était de créer un service entièrement dédié au dialogue avec eux. C'est ainsi qu'est né, dès septembre 2015, le Bureau des collectivités locales (BCL).

Agir ensemble

Les maires et Présidents d'EPCI profitent d'ateliers thématiques, de visites *in situ*, de rendez-vous personnalisés avec le Département. Une ligne directe avec ce dernier est mise chaque jour à leur disposition. Ils mettent ainsi en œuvre des solutions adaptées à chacun des défis locaux, comme à tous les défis collectifs. Ainsi, en mai-juin 2016, puis en janvier 2018, lorsque la Seine-et-Marne a été frappée par d'importantes inondations, c'est le BCL qui a coordonné les actions de solidarité territoriale et humaine.



Inondations de janvier 2018, le Département relance son dispositif « Seine&Marne Entr'aide » pour répondre aux besoins de premières nécessités des communes sinistrées.

RESSOURCES HUMAINES

Adapter les ressources humaines aux objectifs du Département

Plus de 5 000 agents, près de 200 métiers différents : les agents départementaux œuvrent tous les jours au bon fonctionnement du Département, dans toute la Seine-et-Marne. Alors que son budget est de plus en plus contraint, le Département a cœur de prendre en charge et d'assurer les missions de service public qui lui incombent de manière toujours plus efficace (aides sociales à l'enfance, accompagnement du vieillissement de la population, construction et entretien des collèges...). Pour autant, la masse salariale reste contenue. Elle contribue également à la politique de soutien à l'emploi des jeunes (recrutement actif d'apprentis et de stagiaires) et des personnes handicapées (7 % d'agents

départementaux handicapés, là où la loi impose un taux de 6 %).

Au service du territoire

« Nous sommes pleinement conscients des difficultés que rencontrent nos agents dans leurs fonctions, pour la plupart confrontés aux difficultés conjoncturelles – chômage, vieillissement de la population, problématique sociale... précise Andrée Zaïdi, vice-présidente en charge des ressources humaines. Mais la réduction drastique des aides de l'État et nos objectifs budgétaires contraints doivent également être pris en compte. » Pas d'augmentation des effectifs donc, et une maîtrise rigoureuse de la masse salariale. Mais parallèlement, un nouveau régime indemnitaire, plus

simple et prenant mieux en compte l'engagement professionnel des agents (RIFSEEP) a été mis en place. Et la mobilisation de tous, pour servir les priorités du mandat et faire face à toutes les situations susceptibles de mettre en cause la continuité du service public.

🗣️ 5 000 agents départementaux assurent au quotidien la continuité du service public. 🗣️

Andrée Zaïdi
Vice-présidente en charge des ressources humaines.

COMMANDE PUBLIQUE

Faciliter l'accès aux appels d'offres

Les TPE/PME seine-et-marnaises forment un tissu économique indispensable au territoire et l'un des fers de lance de sa compétitivité. Leur faciliter l'accès à la commande publique est donc l'un des objectifs portés sur la feuille de route du Département.

170 millions d'euros ! La commande publique ouverte à toutes les entreprises du département est un budget conséquent pour le Département – mais trop souvent considéré par les petites entreprises comme hors de leur portée. « Le Département a donc tout mis en œuvre pour prendre les mesures de simplification nécessaires pour leur faciliter son accès », explique Isoline Millot, en charge de l'administration générale. Deux atouts pour réussir : le dialogue continu avec les

chambres consulaires et fédérations professionnelles et « Maximilien » – site internet recensant les appels d'offres des acheteurs publics d'Île-de-France –, avec des dispositifs dématérialisés très simples à exploiter. Nous nous engageons avec nos partenaires autour d'une Charte de bonnes pratiques pour une commande publique responsable, innovante et accessible à l'économie locale et développerons des rencontres avec les entreprises pour leur présenter en amont nos



programmes de commande publique. Nous tenons et tiendrons nos engagements (voir p. 38).

GARANTIR LES SOLIDARITÉS



3,1 M€

de budget consacrés
aux maisons de retraite,
soit une hausse de 373 %.

Près de 200

structures d'accueil de la Petite
Enfance soutenues chaque
année pour un budget de 18 M€
dont plus de 675 000 € investis
pour l'ouverture de 630 places
dans les crèches.

5 500 JEUNES EN DIFFICULTÉ

pris en charge par
le Département, dont plus
de 3 000 accueillis
en hébergement, pour
un budget de 165 millions
d'euros en 2017.

6 Pôles d'autonomie territoriaux

(structures d'informations
et d'orientations) pour
traiter les demandes
des personnes âgées
et handicapées
des 513 communes
du territoire.

RSA,

28 010 bénéficiaires sont
ainsi accompagnés
par un référent unique
en juin 2018, soit 90,9 %
du public des bénéficiaires
du RSA contre 69 %
en décembre 2015.

Depuis mars 2016,
4 702 décisions de
suspension définitive ont
été rendues pour fraude
ou manquement
aux devoirs.



Parole d'élu
Bernard Cozic
Vice-président en charge
des solidarités

Une politique juste au service de tous

« Notre seul objectif est
de mettre en place une
solidarité plus efficace au
profit de tous les publics.
Le Département assume
pleinement son devoir de
solidarité par une politique
humaine et adaptée dans
différents domaines :
il accompagne désormais
systématiquement les
allocataires du RSA par
un suivi adapté pour mieux
favoriser leur retour
à l'emploi. Il s'engage au
quotidien pour le soutien
des jeunes et des familles
en difficulté, il multiplie les
mesures pour l'autonomie
des personnes âgées et
en situation de handicap.
C'est ce que nous appelons
une politique juste,
au service de tous. »

RSA

La politique du « Juste Droit » porte ses fruits

Dès 2015, une nouvelle dynamique est lancée par Laurence Picard alors en charge des Solidarités, pour favoriser le retour à l'emploi et endiguer l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA, par l'intensification des mesures d'accompagnement vers l'emploi, dans le plus grand respect de leurs droits et devoirs.

Un parcours organisé et fiabilisé

« *Tout allocataire suit désormais un parcours précis, organisé par la Maison départementale des solidarités (MDS), une association d'accompagnement vers l'emploi (AAVE) ou Pôle emploi. Les entretiens débouchent systématiquement sur un engagement signé du bénéficiaire* », précise Bernard Cozic, vice-président en charge des solidarités. 28 010 bénéficiaires sont ainsi

accompagnés par un référent unique en juin 2018, soit 90,9 % du public des bénéficiaires du RSA contre 69 % en décembre 2015.

Et maintenant ?

L'objectif majeur du Plan Départemental d'Insertion 2018-2020, c'est l'intensification des efforts pour que cette prise en charge débouche sur une insertion par l'emploi pérenne. Deux initiatives le complètent :

« Job 77 », une plate-forme numérique innovante de mise en relation employeurs/allocataires, et « IOD », un service d'accompagnement personnalisé vers l'emploi.

HABITAT

Optimiser le parc pour l'accueil des plus fragiles

L'Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne (OPH77) a connu une longue période de difficultés qui a eu pour conséquence une déqualification importante de son patrimoine (biens vétustes et dégradés, taux de vacance et d'impayés très élevés).



De nombreux nouveaux programmes de construction sont prévus dans les années à venir.

En investissant plus de 7 M€, le Département a permis à l'OPH 77 de mettre en place des opérations de vidéosurveillance et de résidentialisation (amélioration du cadre de vie des résidents permettant une meilleure appropriation des immeubles par leurs habitants). Bras armé de la politique départementale de l'habitat, « *l'OPH77 est un acteur indispensable auprès des communes et des intercommunalités. Il assure l'amélioration de la qualité de l'offre de logement, notamment du point de vue de sa performance énergétique* », affirme Denis Jullemier, vice-président en charge de l'habitat, du logement, du renouvellement urbain et de la politique de la ville.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Accompagner les familles

12 500 nouveaux Seine-et-Marnais chaque année ! Fort de cette dynamique, atout incontestable de notre territoire, le Département s'engage pour un meilleur suivi des enfants et des familles.

« L'enjeu, ici, est d'intervenir le plus en amont possible d'éventuelles difficultés, dans le cadre de la prévention précoce. Les deux leviers majeurs sont, d'une part un accompagnement de proximité des familles au travers des 14 Maisons départementales des solidarités, 73 sites du département, et d'autre part une présence forte auprès des établissements d'accueil du jeune enfant (que le Département finance à hauteur de 6 M€ par an) et des 10 462 assistants maternels agréés », précise Bernard Cozic. Le Département développe par ailleurs les consultations médicales et visites à domicile, avec 61,2 % des moins de 1 an vus dans ce cadre. Les bilans en école maternelle visant le dépistage précoce des difficultés de santé et/ou comportementales et le financement des lieux d'accueil enfants-parents, des centres d'action médico-sociale et des associations complètent le dispositif. Malgré un budget contraint, le Département a tenu à préserver la qualité des services rendus aux familles. Une politique forte au service de l'ensemble du territoire.



Des professionnels de santé assurent un suivi médical au sein des Maisons départementales des solidarités, de la grossesse et pendant la période postnatale.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Protéger les mineurs en difficulté

Le Département doit faire face à l'augmentation continue des jeunes à accueillir (+ 13 % en 5 ans), avec une forte croissance des mineurs non accompagnés (MNA*). Comment réagir ?

Le Département prend aujourd'hui en charge 5 500 jeunes, dont plus de 3 000 accueillis en hébergement (+9,3 % par rapport à 2016, soit + 255 enfants accueillis en moyenne). Cela représente un budget de 165 M€ en 2017 et de 332 M€ de 2015 à 2017. « Pour faire face à cette importante augmentation, notamment due à l'arrivée de MNA – 640 adolescents, soit deux fois plus qu'en 2015 –, nous avons ouvert des places dédiées à la prise en

charge de ces publics nouveaux, pour un accueil adapté à leurs besoins et à leur parcours de vie », explique Bernard Cozic. Le Département favorise aussi l'accueil en milieu ouvert, pour éviter le placement d'enfants et favoriser la restauration d'un lien familial de qualité : 42,7 M€ ont été engagés à ce titre de 2015 à 2017.

*Les mineurs non accompagnés ou MNA, désignent un enfant étranger qui n'a pas 18 ans révolus, et qui est n'a pas de responsable majeur et légal sur le territoire national.

SENIORS

Soutenir l'autonomie

Les personnes âgées et handicapées souffrent de problématiques souvent mal prises en charge. Novateur dans sa démarche, le Département orchestre le rapprochement des dispositifs en leur faveur et fait de l'autonomie un projet de territoire.

L'une des initiatives phare de ce projet, c'est la création de six Pôles d'autonomie territoriaux (Meaux, Lagny, Coulommiers, Melun, Provins et Fontainebleau). « *Ce sont à la fois des lieux d'accueil, d'information et de proximité à destination de*

ces personnes, comme de leurs aidants. Leur mise en place progressive assure une complémentarité avec le travail accompli au sein des Maisons départementales des solidarités et de la Maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne », confirme

Bernard Cozic. Ils favorisent la coordination entre les acteurs du champ de l'autonomie et du suivi médical. Le Département a également mis en place une aide favorisant le maintien à domicile pour l'adaptation du logement de 420 000 €.

HANDICAP

Une réponse accompagnée pour tous

Chargée d'évaluer les besoins de compensation des personnes en situation de handicap, la

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) connaît depuis sa création une hausse

d'activité continue (+ 8 % en 2017, + 4 % en 2016). Le Département a instauré un plan volontariste visant à réorganiser les procédures d'accueil au sein de la MDPH afin de réduire les délais de traitement des demandes tout en conservant la qualité d'évaluation des situations. Ces ajustements permettent notamment des circuits plus courts des dossiers évalués ainsi qu'une évolution du système informatique pour remédier aux défaillances des précédents systèmes.

Une démarche, des solutions

Au cœur du problème : des jeunes adultes maintenus en établissements pour enfants dans l'attente de places, des personnes hospitalisées en

psychiatrie nécessitant une entrée en établissement médico-social, des personnes handicapées vieillissantes pour lesquelles aucune solution durable n'est trouvée. « *Avec la démarche de la Réponse accompagnée pour tous, soutenue par le Département en partenariat avec l'Éducation nationale et l'État, nous recherchons des solutions permettant d'éviter les ruptures de parcours* », explique Bernard Cozic. Cette démarche définit précisément le rôle de chaque acteur pour qu'enfin, les dossiers avancent. Le Département soutient par ailleurs activement la création et la transformation de places en foyers d'hébergement ainsi que la médicalisation systématique pour tous ces publics.



SOUTENIR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



OBJECTIF

100 % FIBRE
D'ICI 2023
25 M€ investis



113 M€

Consacrés pour les opérations structurantes sur le réseau routier

38 M€

Dédiés pour l'entretien du réseau routier départemental



82,8 M€

De budget consacrés au titre de la politique contractuelle :

- 19 CID signés ou en cours d'élaboration
- 570 FER signés
- 44 contrats ruraux adoptés



Parole d' élu
Olivier Lavenka
Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de l'agriculture

Accompagner le développement des territoires seine-et-marnais

“ La Seine-et-Marne est une entité dont chacune de ses parties est importante à nos yeux. Le Département doit donc répondre présent partout : pour investir sur ses routes pour tisser avec chaque collectivité de nouveaux contrats « sur mesure » ; pour connecter les Seine-et-Marnais au réseau très haut débit ; pour offrir l'accompagnement médical de qualité que les Seine-et-Marnais méritent ; pour accompagner les agriculteurs, acteurs essentiels à notre territoire. Pour toutes ces questions d'avenir, le Département travaille en faveur d'un territoire équilibré, attractif et épanoui. ”

ROUTES

Réinvestir les routes départementales

Chaque jour, 4,47 millions de déplacements sont effectués sur l'ensemble du territoire départemental, 59 % le sont en voiture. Une responsabilité cruciale pour le Département, qu'il a pris d'emblée à bras-le-corps.

Pérennité du patrimoine

Le réseau routier départemental, qui couvre quelque 4 333 km, nécessitait d'impérieuses améliorations. « *L'un des premiers actes de la nouvelle majorité a été d'investir dans les routes. Notre premier budget prévoyait une enveloppe de 51 millions d'euros, là où l'ancienne majorité n'en avait consenti que 39* », constate Xavier Vanderbise, vice-président en charge des routes, des transports et des mobilités. Ainsi, depuis 2015, pas moins de 189,5 millions d'euros ont été mobilisés, avec, au programme, la rénovation des ouvrages d'arts, la sécurisation et l'aménagement systématiques du réseau routier et des liaisons douces.

Lutter contre la saturation du réseau

Le Département s'implique particulièrement dans la définition de la déclinaison territoriale du Contrat de Plan État Région pour le développement d'un réseau routier d'intérêt régional (Plan Anti-Bouchons). Concrètement, la Région a défini un objectif de qualité de service attendu pour les usagers du réseau routier d'intérêt régional (RRIR). Le Département s'applique à repérer tous les points noirs de son réseau, où les embouteillages sont endémiques, et finance, conjointement avec la Région, des opérations si nécessaire.

© DPR



Des routes sûres et entretenues

Le confort routier implique le plaisir de rouler sur des axes propres. Les équipes départementales assurent chaque jour le ramassage et l'évacuation des déchets de bord de route sur les 3 190 km de routes départementales hors agglomération. Parce que leurs efforts pourraient être utilement investis sur d'autres projets, des plans d'action spécifiques ont été mis en place, visant une réduction de 20 % de ces déchets sur 3 ans. Parmi les mesures phares, la création d'un Observatoire des déchets et l'étude d'un partenariat avec les syndicats gérant les déchetteries pour en obtenir la gratuité. Le confort, c'est aussi la disponibilité des routes par tous les temps : le Département investit ainsi quelques 3,2 millions d'euros par an pour la période hivernale.



La Seine-et-Marne est le trait d'union entre le cœur de l'agglomération parisienne et les espaces qui s'étendent à l'est et le sud de l'Île-de-France.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Un Département aux côtés de tous les territoires

L'un des rôles du Département est l'accompagnement et le soutien sur mesure des territoires qui le composent. L'action ici est à la fois courageuse, ambitieuse et souvent très innovante. Démonstration.



Le Département soutient le développement local par une politique contractuelle qui s'adapte aux besoins de chaque territoire.

©SDIS

Nouveaux contrats, nouvelle liberté

« Plus simple, plus souple, construit en étroite concertation avec les intéressés, le nouveau dispositif contractuel destiné à financer les investissements des collectivités s'adapte aux réalités multiples et aux besoins variés du terrain », commente Olivier Lavenka, en charge de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de l'agriculture. Le nouveau Contrat Intercommunal de Développement est destiné aux communes, syndicats de communes de plus de 2 000 habitants. 19 CID signés ou en cours d'élaboration pour un budget de 61,7 M€. Le Fonds d'Équipement Rural (FER) pour les communes s'adresse à celles de moins de 2 000 habitants. Depuis 2015, 570 dossiers ont été retenus, pour un montant total de 13,4 M€. Enfin, un nouveau contrat rural, en lien avec la Région Île-de-France, s'adresse aux communes de moins de 2 000 habitants et syndicats de moins

de 3 000. Depuis 2015, 44 nouveaux contrats ruraux ont été adoptés, pour un montant de 7,7 M€. À la demande du Président Septiers, « le Département réfléchit actuellement à la définition d'un nouvel outil contractuel à destination des plus grandes communes », précise Oliver Lavenka.

Servir les territoires

Partenaire naturel des territoires stratégiques, le Département s'investit particulièrement sur celui du Grand Roissy. Il s'engage aussi dans la gouvernance des Contrats d'intérêt national (CIN) seine-et-marnais. Deux CIN ont d'ores et déjà été signés : celui de la « Porte Sud du Grand Paris » en 2017 et celui de l'agglomération de Melun Val de Seine.

Le centre aéronautique de Paris Villaroche est un autre exemple de développement territorial de tout premier plan. Depuis 2015, l'exécutif départemental a insufflé une nouvelle dy-

namique partenariale qui a permis de conclure un Protocole d'accord relatif à l'aménagement du site de Paris Villaroche avec l'État et les intercommunalités en juin 2018. Le protocole identifie des études nécessaires au développement du site, ainsi qu'une clé de répartition des financements pour assurer l'avenir du secteur.

“ L'attractivité des communes est une priorité pour l'avenir de la Seine-et-Marne. ”

Olivier Lavenka

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de l'agriculture.

PROJET D'AVENIR

Faire décoller le Grand Roissy

Au croisement de trois départements, le Grand Roissy est un territoire à fort potentiel. Sa plateforme aéroportuaire impacte plus de soixante communes dont la majorité est en Seine-et-Marne. Pour le Département, investir aujourd'hui est indispensable pour être à la hauteur des enjeux de demain.

Le paysage et le tissu économique du Grand Roissy en font un territoire atypique. Et cela n'est que le début. La plateforme aéroportuaire gérée par Aéroports De Paris (ADP) prévoit une croissance du trafic aérien à la hausse pour les prochaines années. « *Le Département souhaite que cette dynamique profite à la Seine-et-Marne, qu'elle soit un vivier d'emplois. Il est pleinement partie prenante dans la concertation qui est en cours sous l'égide d'ADP avec les acteurs et collectivités du territoire*, explique Olivier Morin, délégué du Président du Département sur ce territoire stratégique. *Pour ce faire nous avons entamé une démarche de co-construction d'un plan d'actions, avec les collectivités du territoire.* »

En 2017, le Département a ainsi mis en place l'association « Seine&Marne Ensemble » qui offre un accompagnement du territoire pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan d'actions. Celui-ci concerne prioritairement les questions de mobilités, d'habitat et de formation en vue de construire un

développement durable et équilibré du territoire. Les thématiques du développement économique et du cadre de vie feront l'objet de la même démarche d'ici la fin 2018. Pilote de cette démarche forte, le Département se présente comme un partenaire actif auprès des acteurs clés du territoire. À ce titre, il s'est engagé sur plusieurs chantiers d'avenir notamment avec le Groupement d'Intérêt Public Emploi Roissy CDG et le SCoT de la CA Roissy Pays de France. Le Département a accordé au total plus de 5 M€ de subventions pour le développement de ce plan d'avenir du territoire. « *Ce projet est primordial pour l'attractivité territoriale et touristique de la Seine-et-Marne, de manière locale et internationale* » insiste Jérôme Guyard, délégué du Président Patrick Septiers, en charge de l'attractivité territoriale et du tourisme.



RETROUVEZ LA VIDÉO « 3 QUESTIONS À OLIVIER MORIN » SUR L'AVENIR DU GRAND ROISSY SUR SEINE-ET-MARNE.FR

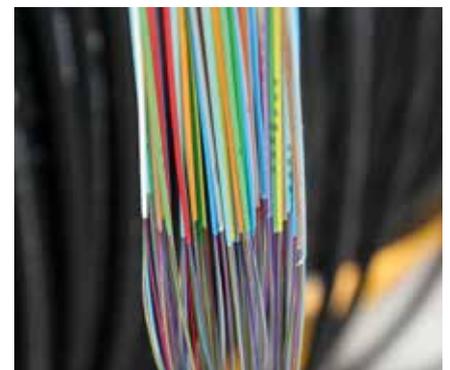
FIBRE OPTIQUE

Pionniers du numérique

L'accès à Internet à haut débit pour tous les habitants est une priorité départementale. Depuis 2006, un réseau de fibre optique se développe sur le territoire. Le Département intensifie encore ses efforts et devient un pionnier à l'échelon national.

Né en 2013, le Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique rassemble le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France puis 23 EPCI en 2013. Maître d'œuvre de la transition numérique, il assure le développement du réseau de fibre optique Sem@for77 et son déploiement jusqu'à l'habitant (FttH) sur l'ensemble du territoire. « *En 2019, nous auront atteint 50 % de cet objectif. La fin du déploiement, prévue initialement pour 2026, sera avancée à 2023 grâce aux partenariats solides entre les in-*

tercommunalités de Seine-et-Marne, la Région et le Département », explique Olivier Lavenka, Président de Seine-et-Marne Numérique. Il s'agit d'un effort considérable pour le Département de Seine-et-Marne qui a engagé plus de 25 M€ pour le fonctionnement de Seine-et-Marne Numérique. Le Département accompagne par ailleurs l'implantation de télécentres et équipe l'ensemble des 128 collèges publics à la rentrée 2018/2019, d'outils pédagogiques numériques. Le Département va poursuivre son soutien de



manière intense pour le déploiement de la fibre sur le territoire.

AGRICULTURE

Une politique agricole engagée

L'agriculture est l'un des atouts essentiels de la Seine-et-Marne. Elle représente 57 % de la superficie du territoire, ce qui en fait le 1^{er} département agricole d'Île-de-France.

Facteur d'attractivité et de développement, l'agriculture représente près de 2 600 exploitations et 4 300 emplois sur le territoire. Le Département a engagé depuis 2015 une politique de soutien aux agriculteurs en doublant le budget alloué entre 2015 et 2017 pour atteindre aujourd'hui plus de 2 M€.

Renforcer les partenariats

Le Département a renforcé son partenariat avec la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France avec pour objectifs : assurer un conseil de proximité, apporter un appui par des publications spécialisées, développer des expérimentations culturelles et investir dans de nouveaux outils innovants. En 2017, le Département a également poursuivi sa politique de soutien aux organisations professionnelles agri-

coles et maintient sa participation au « Festival de la terre », organisé par les jeunes agriculteurs de Seine-et-Marne.

Soutiens exceptionnels et transition agro-écologique

« L'année 2016 a été particulièrement difficile pour l'agriculture seine-et-marnaise, marquée par les inondations et les sécheresses, souligne Olivier Lavenka. Face à cette situation, le Département s'est mobilisé pour financer des outils d'aides exceptionnelles à destination de la profession agricole. » À ce titre, quatre dispositifs ont été déployés pour accompagner les jeunes agriculteurs, les éleveurs, les agriculteurs victimes d'inondations et la mise en place d'actions d'appui et de conseil. Autre enjeu pour l'avenir : la transition agro-écologique. Le Département maintient ses inves-

tissements visant à la modernisation et l'adaptation des exploitations seine-et-marnaises aux enjeux environnementaux. Il participe également à la préservation de la biodiversité par la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).



SANTÉ

Déserts médicaux : explorer toutes les pistes

La santé des Seine-et-Marnais est au cœur des préoccupations des élus. Or, la Seine-et-Marne est le 95^e département sur 96 en matière de densité médicale et les actions mises en place n'ont pas porté leurs fruits. Il fallait réagir.

À travers son plan Santé, le Département explore toutes les possibilités. « Le budget alloué au financement pour l'installation de maisons de santé, par exemple, a nettement augmenté : il atteint 1,7 M€ en 2017 », explique Geneviève Sert, vice-présidente en charge de la formation supérieure, de la formation professionnelle et de la présence médicale. Mais ce n'est pas la seule réponse. Il s'agit de conserver ce qui fonctionne, formation à la maîtrise de stage, accompagnement à l'émer-

gence de structures de soins, de remplacer les dispositifs inopérants et d'innover. « Les solutions sont multiples et doivent être adaptées au besoin de chacun ! promotion du territoire à l'accueil des étudiants, facilitation d'accès au logements et conditions attractives... et accompagnement efficace dans la démarche individuelle d'installation. Sur ce dernier point une réflexion conjointe est menée avec l'ARS. Nous espérons la finaliser d'ici la fin de l'année ! Et la présenter dans un prochain magazine. »

RENDRE PRIORITAIRE LE CADRE DE VIE



281 M€

de budget consacrés
aux collégiens
et à leur cadre de vie.



330

ASSOCIATIONS CULTURELLES
accompagnées
chaque année

DÉJÀ 5 NOUVEAUX COLLÈGES

engagés sur
les huit annoncés
d'ici la fin du mandat

22 ENVIRONNEMENT SITES

naturels valorisés
et 25 M€ investis
dans le cadre du Plan
Départemental de l'Eau III



1 300

ASSOCIATIONS SPORTIVES SOUTENUES

représentant près de 272 000 licenciés



Parole d'élu
Xavier Vanderbise

Vice-président
en charge des routes,
des transports
et des mobilités

**Notre cadre de vie,
une priorité
pour l'attractivité**

« Préparer l'avenir,
c'est donner tout à
la fois l'envie et les moyens :
le Département ne recule
pas devant l'investissement
nécessaire aux bonnes
conditions d'apprentissage
de ses collégiens. Il agit pour
renforcer l'accessibilité
à la culture et au sport sur
l'ensemble du territoire.
Il contribue à la sécurité de
tous, parce qu'elle est un droit.
Tout comme celle de la mobilité
que nous plaçons au cœur de
notre action. Plus que jamais,
le Département investit pour
améliorer le cadre de vie des
Seine-et-Marnais, tout en
respectant la richesse de notre
territoire, la beauté de ses
paysages, qui lui valent la
réputation de « poumon vert
de l'Île-de-France ». »

ÉDUCATION

Réussir les « années collège »

La Seine-et-Marne est un département jeune ! Sa croissance démographique, formidable atout pour l'avenir, implique aussi l'accueil de collégiens plus nombreux chaque année. Une exigence que le Département ne se contente pas d'honorer.

Une réponse cruciale

Tous les spécialistes s'accordent pour reconnaître que la réussite des années collège est primordiale dans la formation des adolescents et dans l'insertion harmonieuse des jeunes adultes au sein de la société. Parce qu'il en est conscient, le Département ne se contente donc pas de mettre à disposition les places supplémentaires nécessaires aux évolutions démographiques. « *Sur les 8 collèges supplémentaires actés par le Département au cours de sa mandature, 5 sont déjà engagés* », confirme Véronique Veau, déléguée en charge de l'éducation et des collèges, avant de préciser : « *La qualité de l'accueil nous a semblé tout aussi essentielle et nous avons systématiquement opté pour des établissements à taille humaine.* » Il ne s'arrête pas là : le soutien au transport des collégiens se poursuit, l'optimisation du dispositif dématérialisé d'aide à la restauration scolaire *CantiNéo77*, mis en place en 2016, s'enrichit chaque année grâce à l'ouverture en 2017 du



Première pierre de l'extension et de la réhabilitation du collège Lucien Cézard, sur le canton de Fontainebleau, le 23 février 2018. Ouverture prévue pour la rentrée 2020.

télé-service à toutes les familles allocataires ou non de la CAF. De même, les services départementaux et des collèges se sont mobilisés pour saisir les demandes des familles qui n'ont pas la possibilité de réaliser leurs demandes en ligne et enfin la poursuite du Plan collège numérique... Revue de détail.

Le nouveau collège de Vulaines-sur-Seine : « Colonel Arnaud Beltrame »

L'objectif était à la fois de répondre à l'évolution des effectifs sur le secteur et d'améliorer les conditions de transport des enfants résidants sur la rive droite de la Seine. La réponse : la construction d'un collège qui accueille aujourd'hui les élèves de Féricy, Fontaine-le-Port, Machault, Héricy, Samoreau et Vulaines-sur-Seine.

Le nouveau collège « Lucie Aubrac », à Montévrain

Dans la zone ultra dynamique de Montévrain Val d'Europe, l'implantation d'un nouveau collège a été décidée. Sa capacité de 800 élèves à l'ouverture sera ultérieurement ramenée à 600 élèves. Ouverture prévue à la rentrée scolaire 2019.

« Sur les 8 collèges supplémentaires actés par le Département au cours de sa mandature, 5 sont déjà engagés. »

Daisy Luczak

Vice-présidence en charge des finances, de l'éducation et des collèges

Un 3^e collège à Villeparisis : « Marthe Simmard »

Les études démographiques ont montré que les collèges de Villeparisis atteindront leur capacité maximale à l'horizon 2020. L'urgence de la situation a dicté la mise en place d'une première installation provisoire dès la rentrée de septembre 2018 dans l'attente de la construction du nouveau collège définitif : sa livraison est attendue pour la rentrée scolaire 2021 au plus tard.

Un 5^e collège à Chelles

La population de la commune de Chelles ne cesse de croître depuis plusieurs années et, conséquence naturelle, les collèges de ces communes arrivent à saturation. Les premières solutions, provisoires, ont vu l'installation de bâtiments démontables. De même, la construction d'un cinquième collège, d'une capacité de 800 élèves est d'ores et déjà votée.

Un nouveau collège à Coubert

Le secteur de Brie-Comte-Robert connaît une forte poussée démographique : un collège de 600 places s'implantera donc à Coubert. Le démarrage des travaux est prévu fin 2020.

Deux nouveaux collèges à l'étude

Deux nouveaux collèges sont actuellement à l'étude. Si leur construction est décidée, le premier s'élèvera sur la commune de Jouy-le-Châtel. Un deuxième établissement verra sans doute le jour dans le secteur Nord du Département.



FOCUS SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les 128 collèges, 54 lycées et 1 102 écoles primaires de la Seine-et-Marne, les transports scolaires sont un enjeu de taille ! La grande majorité des établissements est desservie par des lignes régulières sous l'autorité d'Île-de-France-Mobilités, soit près de 80 000 élèves. Jusqu'en 2016, la Seine-et-Marne était le dernier département à pratiquer la gratuité totale des transports scolaires. Dans un contexte budgétaire contraint, le Département n'était plus en capacité de financer les transports scolaires à la même hauteur et a dû mettre fin à la gratuité totale du système. « *Il ne s'agissait pas de questionner la nécessité et pertinence de l'organisation du service, mais de garantir une solution pérenne* », explique Sandrine Sosinski, déléguée en charge des transports scolaires et des personnes en situation de handicap. Le Département a donc recentré sa participation financière sur les services qu'il organise lui-même auprès des collégiens. Il organise ainsi de façon engagée près de 260 circuits spéciaux scolaires, là où l'offre en ligne régulière est inexistante. 15 000 élèves bénéficient au quotidien de ces transports adaptés aux besoins du territoire. Par ailleurs, le Département s'est engagé à réduire les inégalités tarifaires : toute famille seine-et-marnaise, que son enfant soit transporté en ligne régulière ou en circuit spécial scolaire, doit s'acquitter d'une participation familiale identique. 50 € pour les Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), 100 € pour les collégiens. Le transport des élèves en situation de handicap est pris en charge à 100 %.

ALLER PLUS LOIN...



En dépit du contexte budgétaire contraint, le Conseil départemental poursuit son soutien aux collégiens : côté restauration scolaire, *Canti-Néo77* facilite l'accès au service de restauration scolaire des collégiens issus des familles les plus modestes par la prise en charge d'une partie du coût du repas, ce qui représente plus de 8230 collégiens pour la rentrée 2017/2018 ; côté ouverture au monde digital, avec le plan collège numérique : en 2018, les 127 collèges publics et 62 classes ULIS étaient équipés au total de 213 chariots mobiles et de 3 408 mini-portables.

SPORTS ET JEUNESSE

Tous les sports, tous les publics

La pratique sportive est au cœur des préoccupations du Département, qui entend tout à la fois satisfaire ses obligations vis-à-vis des jeunes collégiens, l'ouvrir à tous les publics et encourager les potentiels des jeunes athlètes. Depuis 2015, le Département a consacré un budget de plus de 19 M€ à la pratique du sport en Seine-et-Marne, à la jeunesse et à ses loisirs.

Le Département s'engage

Les sommes consacrées à la thématique sportive illustrent son importance aux yeux du Département. « Nous devons faire face aux coûts de fonctionnement des collèges, ce qu'avaient négligé nos prédécesseurs », explique Martine Bullot, vice-présidente en charge des sports et de la jeunesse, qui poursuit : « Nous entendons aussi valoriser le sport nature et le sport pour tous, personnes en situation de handicap comprises, en lien avec les collectivités et les associations et définir des contrats précis avec les comités sportifs et les jeunes athlètes, nos futurs champions. »



La base de Vaires-sur-Marne accueillera les épreuves d'aviron et de canoë-kayak pour les Jeux olympiques 2024.



L'opération Boost T Vacances se poursuit pour initier les enfants et les adolescents au sport et à la culture.

Investir dans le sport scolaire

Le Département assure donc la gestion et l'entretien des équipements appartenant aux collèges. Il prend aussi en charge les coûts de fonctionnement de ceux mis à disposition par les collectivités en conformité avec la loi. Pour l'année scolaire 2017/2018, 47 de ces collectivités, liées à 65 collèges, ont bénéficié d'un investissement de plus de 1 M€. La mise en place d'un forfait par licencié, a permis par ailleurs de favoriser le développement des Écoles multi-sports, où sont inscrits 7 200 jeunes et donc de la sensibilisation de ces derniers à la pratique sportive.

Développer et promouvoir le sport sous toutes ses formes

Le sport doit être accessible à tous. C'est le sens du soutien départemental en faveur des licenciés handisport et sport adapté, celui de Boost T Vacances, proposant une offre d'activités

« Le sport doit être partout et pour tous ! »

Martine Bullot

Vice-présidente en charge des sports et de la jeunesse

pendant les vacances des jeunes, celui de toutes les manifestations sportives soutenues ou organisées par le Département telles que la Rando des 3 Châteaux. Le sport de haut niveau n'est pas oublié : 160 bourses individuelles ont été attribuées, 89 athlètes potentiels, intégrés dans les contrats avec les comités départementaux, et 5 entrées en pôle espoirs, soutenues par le Département.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR « BOOST VACANCES », RETROUVEZ LA VIDÉO « 3 QUESTIONS À MARTINE BULLOT » SUR SEINE-ET-MARNE.FR

CULTURE ET PATRIMOINE

Favoriser la culture, valoriser le patrimoine

Ligne de conduite : équilibrer l'offre culturelle et artistique sur tout le territoire ainsi qu'accompagner les associations et les communes dans la réalisation de leurs projets. Depuis 2015, le Département a consacré plus de 24 M€ à la préservation du patrimoine et à l'accessibilité à la culture.

La culture, pour tout le monde
Soucieux d'atteindre ces objectifs, le Département a mis en place une politique résolue de soutien aux acteurs culturels. « Deux outils majeurs servant notre stratégie ont été mis en place : un Contrat territorial de développement culturel d'une part, un Contrat annuel d'objectifs, de l'autre », détaille Olivier Morin, vice-président en charge de la culture et du patrimoine, délégué au Grand Roissy. Le premier est destiné aux intercommunalités portant des projets culturels territoriaux à court, moyen et long terme. Le second est ouvert aux porteurs de projets du secteur associatif, de structures culturelles municipales

et intercommunales et permet leurs créations en les incitant à les inscrire en lien avec les différents publics.

Restauration et préservation

La majorité départementale a également mis en place une politique de conservation du patrimoine déjà existant. Pour preuves les divers projets, effectués depuis 2015, comme la restauration des toitures-terrasses du musée départemental de la préhistoire d'Ile-de-France à Nemours ; celle de la ferme du château de Coupvray ou encore la réfection et l'ouverture au public du chevet de l'église Saint-Ayoul à Provins.

« La conservation et l'innovation des structures patrimoniales sont des points importants, que nous nous devons de réaliser pour faire rayonner notre patrimoine » explique Béatrice Rucheton, déléguée en charge des Musées départementaux. L'accès à la culture pour tous étant un point primordial pour le Département, Cathy Bissonier, déléguée en charge de la lecture publique, insiste : « La culture, dans son ensemble, doit être soutenue et mise en lumière par le Département afin qu'elle soit accessible pour tous également ».

Privilégier la transversalité

La culture mène à tout ! Dans le domaine de l'éducation, le Département a signé avec l'État une convention en faveur du développement de l'éducation artistique et culturelle. Ajoutez le sport et vous obtenez le dispositif « Boost T Vacances » qui permet aux jeunes de 5 à 17 ans de se retrouver lors des congés scolaires pour découvrir des activités sportives, éducatives et culturelles. Dans celui du social, de nombreuses actions sont mises en place dans le cadre de la reconversion des allocataires du RSA et de l'organisation de stages de découverte métier. Témoins du nouveau dynamisme culturel, deux événements d'ampleur ont eu lieu en 2018 : le festival du patrimoine visant à valoriser le patrimoine architectural historique méconnu du territoire à travers une offre d'actions culturelles inédite ; *Les Lumières de la Paix*, la manifestation commémorant le Centenaire de la Grande Guerre.



À Égreville, le Musée-Jardin de Bourdelle, écrin de verdure, offre un parcours hors du commun, avec les statues du sculpteur.

MOBILITÉ

Bouger mieux, bouger plus !

La physionomie particulière du territoire seine-et-marnais, mi-rurale, mi-urbaine, conditionne le fait que, pour se déplacer, 59 % des habitants utilisent leur voiture individuelle. Comment changer cet état de fait ?

Assurer les mobilités

Avec plus de 73 M€ de budget consacrés aux transports publics entre 2015 et 2017, la question des

mobilités fait partie des chantiers phares du Département. Une première réponse, toute naturelle, est une offre de transport en bus efficace. Les lignes de Seine-et-Marne Express transportent quotidiennement 23 000 voyageurs. Le Département, qui les finançait à hauteur de près d'un million d'euros annuel, vient d'acter la participation d'un million supplémentaire. Un coup de pouce salutaire qui a permis notamment la création d'une nouvelle ligne Express n° 7 Provins Montereau et le renforcement de lignes Express n° 17, n° 20, n° 34 et n° 1, comme la ligne Citalien.

Le développement du Transport à la Demande, un service de transport complémentaire aux lignes régulières de bus est aussi un point clé, avec un budget de 2,1 M€ entre 2015 et 2017. Troisième point, le cofinancement des Pôles gares, pour un aménagement mieux équilibré du territoire, qu'ils soient de très grands pôles (dont le trafic est supérieur à 15 000 voyageurs par jour) ou plus modestes.

Faire entendre notre voix

« Favoriser la mobilité des Seine-et-Marnais, c'est aussi maintenir un dialogue constant avec les grands acteurs du secteur », explique Jérôme Tisse-

« Une offre de transports variée est essentielle pour gagner en mobilité »

Jérôme Tisserand

Délégué en charge des mobilités



La mobilité est une priorité pour le Département. Le réseau ferroviaire de Seine-et-Marne qui permet une bonne déserte vers Paris grâce au Transilien R et aux RER, doit être encore plus performant.



Le Département continue d'investir dans les alternatives à la voiture individuelle tels que le T Zen, les bus express ou le Transport à la demande.

rand, délégué en charge des mobilités. C'est ce dialogue qui a permis d'obtenir un accroissement du soutien financier d'Île-de-France Mobilités, comme des engagements fermes avec la Société du Grand Paris sur les calendriers et le financement sur les interconnexions des RER et des lignes de Transilien. Grâce à lui, le Département est aussi mieux associé aux études des schémas directeurs des RER et Transilien.

Transports tous publics

Dans un contexte budgétaire difficile, le Département maintient aussi les aides au transport des personnes âgées, adultes handicapés, anciens combattants et veuves de guerre. Depuis 2015, plus de 8,9 M€ ont été engagés à ce titre. De même, plus de 20 M€ ont été consacrés au

transport des personnes handicapées, via PAM77. De même, le Département continue de se mobiliser pour les transports scolaires (voir pages 28-29).

Imaginer de nouveaux modes de déplacement

Le Département s'investit enfin dans les mobilités douces, respectueuses du développement durable. En témoignage, par exemple, son action en faveur des pistes cyclables, en pleine phase avec son développement touristique. Investissant 4,5 M€ depuis 2016, il a ainsi piloté l'aménagement de l'Eurovéloroute n° 3, dite « Scandibérique », celui de nombreux points noirs et coupures sur routes départementales hors agglomération, celui, enfin de dispositifs cyclables le long de routes départementales.

« Le Département investit dans des projets de transports d'envergure régionale, départementale et locale afin de contribuer à offrir des alternatives à la voiture individuelle répondant à l'ensemble des besoins de mobilité des habitants »

Xavier Vanderbise

Vice-président en charge des routes, des transports et des mobilités.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Assurer la sécurité de tous

Chacun d'entre nous aspire à la sécurité, celle des personnes comme celle des biens. Dans un contexte général sensible, elle s'impose naturellement au cœur des priorités départementales.

« La prévention des risques suppose la mise en sécurité des lieux les plus sensibles », expose Anne-Laure Fontbonne, vice-présidente en charge des bâtiments départementaux. Parallèlement à son plan de sécurisation des collèges et de son soutien aux collectivités locales, le Département protège tout particulièrement un certain nombre de sites sensibles, comme l'Hôtel du Département, les Musées, les lieux de proximité, etc. Isoline Millot, vice-présidente en charge de l'administration générale et Présidente du conseil d'administration du SDIS de Seine-et-Marne : « La prévention des risques implique également la disponibilité des forces de l'ordre, aussi vite que possible. » Le Département finance à hauteur de 80 % le budget de fonctionnement du SDIS. Il s'engage à favoriser aussi l'implantation ou la rénovation de gendarmeries sur son territoire et, malgré un contexte financier difficile, maintient sa contribution au Service départemental d'Incendie et de Secours. Ainsi, pour secourir la population le



En 2017, les sapeurs-pompiers réalisent près de 113 000 interventions chaque année.

plus rapidement possible, un des deux hélicoptères de la sécurité civile en Île-de-France, est implanté en journée, depuis le 1^{er} juillet 2018, à l'aérodrome de Melun-Villaroche, pour une durée de 15 mois. Cette expérimentation doit mettre en lumière la diminution du temps des interventions car une équipe médicale et un sauveteur secouriste hélicoptérés sont intégrés au programme. À ce jour, cet hélicoptère modèle EC 145, qui a une vitesse de 4 Km/min,

couvre l'ensemble des communes du département en 15 minutes de vol maximum (entre 15 et 18 minutes pour les 19 communes les plus éloignées). Dans un tout autre domaine, la sécurité des personnes handicapées est également à l'honneur, avec l'Agenda d'Accessibilité Programmée déposé en décembre 2015, par lequel le Département s'engage, en neuf ans, à rendre accessible tous ses établissements recevant du public.

INSERTION JEUNES

Réussir demain, ça se passe aujourd'hui

L'insertion réussie des jeunes est une exigence que le Département s'impose. Il a créé une vice-présidence entièrement dévolue à la question.

« En créant, début 2018, cette vice-présidence dédiée à la réussite éducative et à l'innovation pédagogique, le Département a voulu donner le signal fort d'un engagement total pour la réussite scolaire », commente Sarah Lacroix, en charge de la vice-présidence. Objectif ? Resserrer les liens entre les parcours scolaires et les voies d'insertion des jeunes dans le monde professionnel, mettant en regard le besoin de formation des

jeunes et le besoin en compétences et qualifications professionnelles des entreprises. Même constat pour Geneviève Sert, vice-présidente en charge de la formation supérieure, de la formation professionnelle et de la présence médicale pour qui « le développement d'une offre de formation dans le supérieur est essentielle. Le Département encourage et soutient l'ouverture de filières adaptées aux besoins du territoire ».

ENVIRONNEMENT

Préserver nos ressources naturelles

Les ressources naturelles sont un patrimoine précieux que le Département entend activement préserver. Deux problématiques clés : la politique de l'eau et la gestion des sites naturels du département.

Une eau limpide et de qualité

« Les Seine-et-Marnais exigent, c'est logique, une eau courante limpide et de qualité. C'est ce à quoi le Département s'emploie », explique Yves Jaunaux, vice-président en charge de l'environnement et du cadre de vie. Il y a investi 25 M€ depuis 2015, à travers son Plan départemental de l'eau (PDE), pour la protection de la ressource, la mise aux normes des assainissements et l'amélioration de la qualité des rivières... Et la bonne nouvelle, c'est que ça marche ! Les résultats des bilans annuels du PDE ont mis en lumière l'impact très positif des actions menées jusqu'alors et la nécessité de les poursuivre. Désormais, 94 % de la population dispose d'une ressource en eau conforme à son robinet et 77 % d'une ressource bénéficiant d'une protection renforcée.

La poursuite dans cette voie exige un partenariat fort avec tous les acteurs



Préserver et faire aimer les milieux naturels qui sont essentiels à la biodiversité et à notre cadre de vie.

concernés, mutualisant expertises et financements. Avec les collectivités locales bien sûr, 93 % des communes sont par exemple engagées dans la réduction des phytosanitaires, mais aussi avec l'Agence Régionale de Santé ou les spécialistes des inondations comme l'Établissement public territorial de bassin Seine-Grands Lacs.

Des espaces naturels très sensibles

La Seine-et-Marne compte 22 sites naturels, ouverts au public. Si le Département investit fortement dans leur préservation, il souhaite aussi favoriser leur appropriation par les habitants du département et les visiteurs. « L'objectif, en effet, est d'y impulser une véritable politique touris-

tique, culturelle, sportive, éducative et agricole », confirme Yves Jaunaux. On pourra par exemple y exploiter l'application mobile « Balade Branchée » proposant une visite guidée, en partenariat avec la Région et l'ONF. Objectifs, désormais : faire participer les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, professionnels de réinsertion...), renforcer la visibilité des sites naturels via une communication et une signalétique renforcées et soutenir les nouvelles acquisitions des collectivités, pour créer une véritable continuité écologique partagée par tous.



POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU EN SEINE-ET-MARNE, RETROUVEZ LA VIDÉO « 3 QUESTIONS À YVES JAUNAUX » SUR SEINE-ET-MARNE.FR

NOUS TENONS ET TIENDRONS NOS ENGAGEMENTS

En menant une politique de proximité, solidaire, équitable et en usant d'outils innovants, les promesses sont aujourd'hui devenues réalités. Petit tour d'horizon de quelques projets lancés.



JOB77 « VOTRE EMPLOI EST À DEUX PAS »

Les élus du département de Seine-et-Marne ont fait un constat clair : beaucoup de Seine-et-Marnais recherchent un emploi sans en trouver, alors que de nombreuses entreprises locales peinent à recruter. Leur réponse est simple : **mettre en relation les allocataires du RSA et les entreprises** qui recrutent. En créant la **nouvelle plateforme en ligne JOB77.fr**, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a décidé de se doter d'un outil numérique pratique pour favoriser le retour à l'emploi des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). La plateforme recense et géolocalise les offres d'emploi déposées par les entreprises et les profils des allocataires qui correspondent à ces offres. Une initiative innovante qui **apporte des solutions locales, réalistes et concrètes**. Tout juste créé, ce site sera ouvert à l'automne à plus de **2 300 bénéficiaires du RSA** en insertion professionnelle.

DES EXPERTS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Pour leurs projets d'aménagement urbain, de développement culturel ou encore de gestion de l'eau, les collectivités vont bientôt pouvoir s'adresser à **Ingénierie Départementale ou « ID77 »**. Ce guichet unique regroupera les savoir-faire des services du Département et de ses divers organismes associés : Aménagement 77, Seine-et-Marne Environnement, Act'art, Seine-et-Marne Attractivité, etc. Concrètement, ce groupement d'ingénierie départemental va proposer **un catalogue de prestations techniques détaillées**. Les communes, les intercommunalités et syndicats adhérents pourront alors solliciter **les conseils et l'expertise d'ID77** pour un simple appui technique ou pour **des projets territoriaux d'envergure**. Ce catalogue sera présenté lors du Congrès des Maires de Seine-et-Marne le 28 septembre 2018. Les collectivités pourront adhérer à ID77 à **compter de janvier 2019**.

NOUVEAUX COLLÈGES ET CHANTIERS EN COURS

Le nouveau collège « **Colonel Arnaud Beltrame** » à Vulaines-sur-Seine et le collège provisoire « **Marthe Simard** » à Villeparisis ont ouvert leurs portes à la rentrée de septembre. Dans un an, la commune de Montévrain accueillera quant à elle le collège définitif « **Lucie Aubrac** ». Au total, la majorité départementale a prévu de lancer la construction de huit collèges au cours de sa mandature. **À ces constructions s'ajoutent des extensions d'établissements** en sureffectif à Bussy-Saint-Georges, Dammarie-lès-Lys, Montereau et Saint-Fargeau-Ponthierry. **Ces efforts d'investissements ambitieux visent à répondre aux besoins des territoires soumis à une croissance démographique importante**. En 2018, le Département aura ainsi consacré plus de 61 M€ aux opérations de construction, de réhabilitation et d'extension de collèges et à leur entretien.



UNE SEINE-ET-MARNE ATTRACTIVE

Créée en 2018, Seine-et-Marne Attractivité est un nouvel outil dont s'est doté le Département. **Objectifs : promouvoir l'image de la Seine-et-Marne, développer le tourisme, conforter les entreprises et attirer les investisseurs.** La structure est chargée de soutenir l'offre touristique et culturelle du territoire, faire connaître la « destination Seine-et-Marne » auprès de la clientèle française et internationale. Elle travaille en lien étroit avec les offices de tourisme, les communes et les intercommunalités pour élaborer des projets permettant aux territoires d'être plus attractifs. Afin de remplir sa mission, Seine-et-Marne Attractivité s'appuie sur un réseau d'acteurs touristiques et économiques ainsi que sur des partenariats avec la Région Île-de-France. La structure met à la disposition des entreprises son expertise pour **favoriser leur installation en Seine-et-Marne. Seine-et-Marne Attractivité constitue l'un des trois pans du triptyque mis en place par le Département** et visant à faire rayonner la Seine-et-Marne.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE RÉPONSE À L'USAGER

Petite enfance, collèges, routes, personnes âgées... Le Département intervient tous les jours à vos côtés. Pouvoir le contacter de manière rapide et efficace est donc essentiel. C'est pourquoi le Département développe **une politique de « gestion unique de l'accueil de l'utilisateur » visant à simplifier l'accès à ses différents services.** Derrière cette politique, un mot d'ordre : quel que soit le mode de contact (téléphone, internet, rencontre d'un professionnel...), **l'utilisateur devra obtenir une réponse précise ou être redirigé vers le bon interlocuteur.** Première porte d'entrée, la plateforme téléphonique (01 64 14 77 77) apporte tous renseignements utiles pour mieux connaître les services et les aides départementaux. Les téléservices (dépôt et suivi de dossier sur internet) continuent d'être développés (APA, Cantineo...). À terme, les usagers pourront recevoir une information personnalisée sur leurs dossiers, par téléphone, par internet ou aux accueils.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN DISPOSITIF INNOVANT

Pour **encourager la rénovation énergétique des maisons individuelles** qui représentent 88 % des consommations d'énergie du territoire dans le domaine de l'habitat, **le Département apporte son soutien technique et financier aux intercommunalités désireuses de créer une plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE).**

Ces plateformes conseillent les particuliers pour leurs projets de rénovation énergétique en leur donnant des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires.

Grâce à un partenariat ambitieux et novateur, le Département participera à la création d'une dizaine de PTRE sur le territoire, en collaboration avec la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne (État), l'ADEME, l'ANAH, Seine-et-Marne Environnement, l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ADIL), les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et la Fédération française du bâtiment Île-de-France Est. Le Département s'engage ainsi dans une **politique active aux côtés des territoires et de ses forces vives.**

NOUS TENONS ET TIENDRONS NOS ENGAGEMENTS



DES PRODUITS LOCAUX DANS LES CANTINES

Le Département ambitionne de **créer une plateforme d'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux**. Celle-ci aura pour rôle de **collecter, transformer et conditionner les produits puis de les livrer non seulement aux cantines des collèges seine-et-marnais** mais également des lycées et *in fine* à d'autres collectivités du territoire. **Au total, 12 millions de repas seront ainsi fournis chaque année.**

Ce projet d'envergure a nécessité plusieurs études pour établir un état des lieux de la production agricole, des industries agroalimentaires, de la demande de la restauration collective ou encore pour définir le dimensionnement de la plateforme et sa structure juridique.

Elle devrait être mise en service pour la rentrée de septembre 2022.



APA : LE DÉPARTEMENT SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES

Pour les plus de 60 ans, le maintien à domicile devrait être un choix. **Le Département accompagne les seniors souhaitant rester autonomes le plus longtemps possible.** Il s'engage dans une politique novatrice visant à simplifier les démarches administratives. Dans le cadre de la modernisation de la direction de l'autonomie, **un nouveau téléservice, accessible sur le site internet seine-et-marne.fr**, permettra aux possibles bénéficiaires et à leur famille de réaliser leur **demande d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)**, directement en ligne. La plateforme est annoncée pour la fin de l'année 2018. **Cette fonctionnalité prendra en charge la transmission des pièces complémentaires et les demandes de renouvellement.**



FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DÉPARTEMENTAUX : UN ENGAGEMENT PARTENARIAL

Le Département s'appuie sur une démarche résolument partenariale pour améliorer l'accès à ses marchés. **Un objectif : encourager l'emploi et l'investissement en Seine-et-Marne.** Ainsi, une « Charte de bonnes pratiques » sera signée en septembre 2018, à l'occasion du Congrès des Maires de Seine-et-Marne. Co-construite entre le Département, ses partenaires publics (OPH 77), les entreprises (Fédération française du Bâtiment 77, Chambre syndicale des travaux publics 77) et les chambres consulaires (CCI et CMA de Seine-et-Marne), la Charte réaffirmera les **actions de simplification permettant aux entreprises de répondre plus facilement aux marchés et de rendre nos achats plus attractifs.**

ET POUR DEMAIN...

La majorité départementale poursuivra avec courage et responsabilité son programme. Avec une stratégie claire, vos élus porteront des projets concrets, locaux et innovants afin de faire de la Seine-et-Marne une terre d'avenir pour tous.



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PROJETS PORTÉS
PAR LE DÉPARTEMENT SUR SEINE-ET-MARNE.FR



**VINCENT
ÉBLÉ**

**GROUPE SOCIALISTES
ET RÉPUBLICAINS**
01 64 14 71 32

La gouvernance du Département en question

Depuis 2015, le Conseil départemental a déjà connu six exécutifs différents. Cette instabilité institutionnelle nuit réellement à l'efficacité des politiques publiques du Département ainsi qu'à leur lisibilité. La chute vertigineuse du nombre de délibérations votées par an depuis 2015 comparativement à la mandature précédente en est une illustration.

Cela démontre aussi la légèreté avec laquelle se comporte la majorité, plus intéressée par les petits arrangements de postes que par l'honneur de servir la Seine-et-Marne.

En effet, en quatre ans, les Seine-et-Marnais ont-ils vraiment eu l'occasion de se rendre compte de l'action du Département si ce n'est par l'augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti de 15 % ? Un renforcement de la pression fiscale toujours en place qui continue de peser sur le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises.

En réalité, les soubresauts réguliers de la majorité lui permettent de cacher une absence de vision d'avenir pour la Seine-et-Marne, confortant par là même les arguments de ceux qui souhaitent la disparition de l'échelon départemental.

La Seine-et-Marne est un territoire pluriel et stratégique pour l'Île-de-France. C'est celui qui dispose encore de vraies potentialités d'investissements. Nous sommes ainsi convaincus que c'est sur la Seine-et-Marne qu'il faut compter pour expérimenter et innover. Nous regrettons de ne pas être entendus sur les enjeux de demain.



**MARIANNE
MARGATÉ**

**GAUCHE RÉPUBLICAINE
ET COMMUNISTE**
01 64 14 70 71

Les enfants, notre priorité !

Seine-et-Marne, rentrée 2018 : l'Éducation nationale ouvre 89 classes en primaire et en ferme près de 140 dont plus de 60 en maternelle ! Avec les 13 Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), 118 communes sont touchées. Ces injustes fermetures sont dramatiques pour les communes rurales mais entraînent aussi des problèmes en zone urbaine. Et pour les RPI une classe supprimée engendre une augmentation du temps de transport pour de très jeunes enfants. Globalement, les suppressions de classes conduisent à plus d'élèves par classe, parfois plus de 30 en maternelle. En effet, le dédoublement des classes dans les secteurs prioritaires (REP), qui est louable et devrait s'étendre à tous les niveaux pour être efficace, ne doit pas correspondre à un redéploiement des postes mais à une augmentation de leur nombre !

Notre département connaît un accroissement démographique important et nos communes investissent dans les écoles, les bibliothèques ou les cantines pour donner le maximum de chances à tous. Pour contester les décisions ministérielles, nous avons été à l'initiative d'une motion présentée au Conseil départemental de juin. Elle s'oppose aux fermetures de classes, aux dégradations des conditions d'apprentissage, aux détériorations des conditions de travail de ceux qui interviennent auprès des enfants, enseignants et ATSEM.

Nous nous félicitons de son vote à l'unanimité.

Ensemble, pour nos enfants, restons vigilants.



**JEAN-LOUIS
THIÉRIOT**

**GROUPE LES
RÉPUBLICAINS – UDI**
01 64 14 70 33

Le changement dans la continuité

Depuis trois ans, la majorité départementale poursuit le même objectif : tenir les engagements pris devant les Seine-et-Marnais. Si nous avons dû adapter notre collectivité à la tragique disparition de Jean-Jacques Barbaux puis à mon entrée à l'Assemblée nationale, la continuité de l'exécutif et des politiques publiques est assurée.

Quelques résultats tangibles – non exhaustifs – que nous portons :

des finances restaurées malgré la baisse des dotations de l'État ; des investissements d'avenir, pour la jeunesse : huit collèges en tout sont déjà ou seront engagés sous notre mandature ; sous notre impulsion, le Département s'impose comme le premier partenaire du sport et de la culture, partout, dans l'urbain comme dans le rural, et pour tous, public novice ou averti.

Ce bilan satisfaisant n'est, pour autant, pas suffisant. Notre vision pour la Seine-et-Marne, c'est de favoriser son attractivité économique et touristique afin de lui redonner la place centrale qu'elle mérite. Concrètement, c'est l'objectif de notre triptyque inédit : agence d'attractivité, conseil stratégique et groupement d'ingénierie.

Au-delà du bilan et des projets, notre majorité incarne des valeurs : la responsabilité à travers les droits et les devoirs pour les bénéficiaires du RSA, la sécurité avec un soutien appuyé aux forces de l'ordre et un Département protecteur, garant des solidarités, qu'elles soient humaines ou territoriales.



**Supprimer les
départements,
c'est supprimer
des services pour tous**

**Mon
département
est utile !**

Retrouvez l'ensemble de l'actualité sur

seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

**J'❤️ mon
département**
SEINE-ET-MARNE